

Couchepin, René

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1936)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

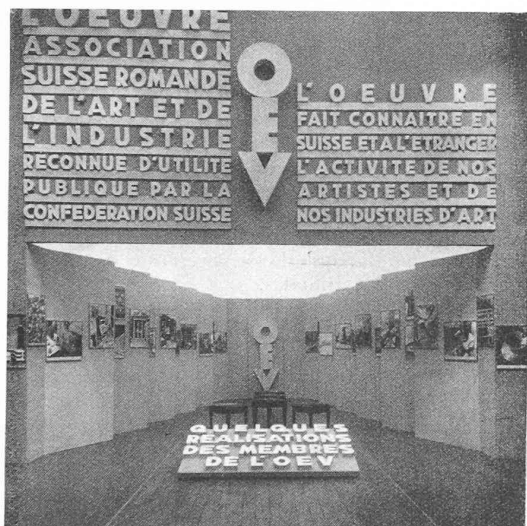
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE GENEVOISE

Le 4^{me} salon de l'Oeuvre.

C'est sous les auspices de la Ville de Genève que l'Oeuvre a ouvert, cette année, son exposition annuelle au Musée Rath. Où, nous reportant aux salons précédents, nous avons eu l'impression d'un certain progrès dans l'aménagement de l'exposition comme dans la conception de certains objets.

On sait que l'Oeuvre est en Suisse romande la société sœur du Werkbund en Suisse allemande. Son but est trop peu connu du grand public; aussi est-ce avec plaisir que nous avons vu, cette année, un effort intéressant dans le sens publicitaire. Toute la salle centrale du Musée, face à l'entrée, est consacrée à cette prise de contact avec le visiteur. Ce dernier trouve en quelques phrases lapidaires le résumé du but et de l'activité de l'association. (La photo ci-dessous représente la paroi de fond de cette salle.) Le public suisse allemand est peut-être habitué à cette manière de langage, mais chez nous il est relativement neuf et nous croyons que l'impression emportée, si elle ne se rapporte pas à des objets particuliers, restera durable quant à la présentation générale et fera mieux connaître l'« Oeuvre ». Ce sera là un résultat bien appréciable.



Il est impossible de parler en quelques lignes des très nombreux travaux de nos artistes et artisans suisses romands. Il se dégage néanmoins, de l'ensemble, un effort de sincérité qui se traduit par des formes plus étudiées et des décorations plus sobres. Outre cette qualité (elle est essentielle à notre avis), il y a encore une ambiance spécifiquement romande en regard des œuvres de nos Confédérés. L'expression des choses est, pour certains, encore trop liée à la mode et à l'originalité mais chez nombre d'exposants, le souci d'une sobre élégance dénote un talent indéniable plus latin que german.

Le quatrième Salon de l'« Oeuvre » fait honneur à cette association.

Les statues de la place Cornavin.

Une couple de statues, œuvre du sculpteur Angst, décore depuis quelques semaines la place Cornavin.

Nous avons critiqué, lors de sa terminaison, la lourdeur et le manque d'échelle de la balustrade qui marque les différences de niveau de la place située devant la gare. En réalité, cet aménagement coupe de façon regrettable la vue d'ensemble de tout cet

espace et lui enlève l'ampleur qu'il aurait pu avoir par une construction plus modeste, séparant les deux plates-formes de la place.

Ces défauts ont été accentués encore par les plantations d'arbres qui eussent été mieux situés sur la plate-forme supérieure; et plus encore par les corbeilles à fleurs placées ultérieurement et qui augmentent exagérément l'importance des blocs formant dés.

Ces critiques étaient nécessaires pour souligner l'heureux effet du groupe d'Angst. Les figures ont donné aux masses de granit de la balustrade une échelle un peu plus humaine et laissent entrevoir ce qu'eût été une composition convenable, subordonnée aux dimensions des constructions d'alentour. Point n'est besoin de louer les qualités plastiques de l'œuvre de ce sculpteur dont le talent s'est imposé maintes fois.



En son temps, certaines critiques s'étaient fait entendre à propos du choix du sculpteur, elles se sont tues depuis lors. L'adjudication directe faite par le chef du Département des Travaux publics montre, en effet, que ce dernier sait mesurer la valeur des collaborateurs qu'il choisit dans ce domaine. Toutefois, malgré tout, nous préférons le choix par compétition, comme cela s'est fait pour le terre-plein de Notre-Dame car il est probable qu'un magistrat ne possédant pas les aptitudes professionnelles du Conseiller d'Etat actuel aurait la main moins heureuse et commettrait des erreurs graves en procédant de la même façon.

A Genève, les sculpteurs ont longtemps dû se contenter de commandes se rapportant aux bustes des grands hommes de la République. Il nous est particulièrement agréable de signaler des œuvres décoratives qui donnent à nos artistes l'occasion de montrer une autre face de leur talent.

Hl.

NÉCROLOGIE

René Couchepin.

René Couchepin, né le 7 juin 1909, à Lausanne, obtint, en 1927, le baccalauréat ès sciences du Gymnase scientifique de Lausanne.

Titulaire du diplôme d'ingénieur-électricien de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne (1931) et du diplôme d'ingénieur radio-électricien de l'Ecole supérieure d'électricité, à Paris (1932), il fit un stage, de 1932 à 1934, dans un laboratoire de recherches scientifiques à Zurich.

Puis, en 1934-1935, il est « ingénieur du son » chez « Cinégram » S. A., Edition et production de films cinématographiques à Genève.

Par ces études et cette pratique, il était donc spécialisé dans

les questions concernant la radio-électricité (émission et réception), la basse fréquence, l'acoustique, les mesures et recherches de laboratoire, et la Société romande de radiodiffusion perd, en lui, un de ses collaborateurs les plus compétents.

Président de la Société d'étudiants « Stella », lors de l'inauguration de la « Maison de Stella », il eut la joie de décerner le « Ruban d'honneur » à son père, lui-même président de ladite Société vingt-cinq ans auparavant.

**Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
et Association des Anciens élèves de
l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.**

La canalisation du Neckar.

*Conférence de M. Jules Calame,
ingénieur-conseil.*

La liaison des bassins du Rhin et du Danube par voie navigable traversant l'Allemagne du sud peut être envisagée de deux manières : soit partant de Mayence et remontant le Main par Francfort pour aboutir à Ratisbonne, soit par la vallée du Neckar de Mannheim à Stuttgart pour rejoindre le Danube à Ulm.

Si l'aménagement du tronçon Plochingen-Ulm de cette deuxième voie paraît quelque peu problématique (déclivités très grandes, projets prévoyant six ascenseurs à bateaux), les travaux de canalisation du Neckar inférieur sont par contre déjà fort avancés et la navigation se poursuit dans les meilleures conditions à l'heure qu'il est jusqu'à Heilbronn. Cette nouvelle voie navigable une fois achevée reliera la région industrielle d'Esslingen, Stuttgart et Heilbronn à Mannheim et au Rhin d'amont et d'aval. Le trafic annuel escompté sur le Neckar (charbon, céréales, fer) pour l'année 1940 atteindrait le chiffre de 3 millions de tonnes. A titre de comparaison, le trafic du port de Bâle est de 1,9 million de tonnes par an. Le coût total de ces travaux s'élève à 88 millions de RM.

26 gradins partagent la chute d'environ 160 m entre Mannheim et Plochingen¹. A chacun d'entre eux sont prévus à la fois un barrage, une écluse de navigation et une usine génératrice construite pour un débit maximum de 80 à 100 m³ : s. Ces usines, dont la puissance totale moyenne ne dépassera pas 65 000 ch, présentent ici un intérêt secondaire, le problème de la navigation restant de beaucoup, dans le cas particulier, le principal.

Les barrages sont du type à rouleaux, avec vannes de grande portée (largeur libre de 80 m au minimum, divisée en deux ou trois travées égales). Quelques innovations sont à signaler dans la construction des écluses qui se remplissent et se vident directement par les portes, sans conduites de dérivation dans les murs latéraux. La mise au point des dispositifs de vidange ou de remplissage a été faite par étude sur modèles réduits.

Tous les ouvrages sont fondés sur le rocher (calcaire, grès ou granit) et leur construction s'est poursuivie généralement en fouilles ouvertes à l'abri d'enceintes de palplanches.

Il faut signaler, à côté des caractéristiques techniques des ouvrages, la largeur de vue avec laquelle tout fut conçu et le soin avec lequel furent élaborés les projets d'aménagement ou de déviation du Neckar dans les abords immédiats et au travers des villes, de manière à conserver à la région ses qualités d'ordre esthétique, tout en dotant les agglomérations industrielles de bassins et d'installations appropriés.

Le conférencier, dans un exposé richement documenté et illustré, traita ainsi tour à tour le côté géographique, économique, technique et esthétique du sujet. D. BRD.

¹ Voir à ce sujet l'article de M. Calame paru dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* du 13 octobre 1934 et les divers rapports sur la question dans le journal allemand « Die Bautechnik ».

BIBLIOGRAPHIE

Les enseignes lumineuses électriques, par *Armand Vallat*, ingénieur à la Société pour le perfectionnement de l'éclairage, à Paris, et *René Beyaert*, professeur d'électrotechnique à Bruxelles. Volume VIII-274 pages (13/21 cm), avec 200 fig. 1936. Broché fr. 48. Dunod, éditeur, à Paris.

Le but des enseignes lumineuses est de transmettre au cerveau les excitations nerveuses provoquées par la lumière et de déclencher le processus cérébral susceptible de faire naître le désir d'acheter le produit annoncé. En utilisant les lois de l'optique et les résultats obtenus par des expériences pratiques, on a réussi à établir des formules qui permettent de déterminer les dimensions des lettres, la puissance à prévoir, le nombre des lampes à adopter.

Le remarquable ouvrage de MM. Vallat et Beyaert étudie d'abord l'utilisation en groupes des lampes à incandescence ordinaire, soit que l'émission se fasse par les lettres et les figures elles-mêmes, soit que, pour obtenir un effet de jour et de nuit, on ait recours à l'éclairage par transparence. Il expose ensuite la constitution et les principes de fonctionnement des tubes à décharge électrique, dont l'usage s'est répandu depuis peu, leur montage pratique et leur alimentation. Il décrit enfin quelques réalisations, tant en France qu'à l'étranger.

Les auteurs, dont l'un est professeur et l'autre ingénieur d'une société qui consacre son activité aux enseignes lumineuses, ont écrit leur ouvrage à l'intention des fabricants d'enseignes, des techniciens des agences de publicité, des installateurs, des architectes. Leur travail, grâce à la clarté de son exposé, à l'examen des divers types utilisés, permet d'étudier une installation dans ses plus petits détails, même lorsqu'elle se présente dans des conditions particulièrement difficiles.

Premier livre du tétraèdre, par MM. *P. Couderc* et *A. Ballicconi*, agrégés de mathématiques. — Un volume in-8 de VIII-204 pages, avec 107 figures, 40 fr. Gauthier Villars, éditeurs.

Ce livre vient combler une lacune évidente. Le tétraèdre apparaît comme sujet de problèmes à tous les degrés de l'enseignement. Cependant, il n'existait aucun exposé systématique et aisément accessible sur ce solide fondamental, hormis quelques notes ou brefs mémoires, ressortissant plutôt à la géométrie supérieure.

Dans le présent volume, les auteurs se sont imposé de rester dans le domaine géométrique le plus élémentaire et ont réussi, néanmoins, à y coordonner un grand nombre de propriétés, connues ou nouvelles.

« Je soupçonne, dit M. Villat, auteur de la préface, que tout lecteur s'intéressant un tant soit peu à la géométrie, n'abordera pas ce livre sans être immédiatement séduit par la beauté du sujet, par la manière dont les auteurs l'ont traité et par l'élégance des résultats obtenus (d'une façon généralement très simple, ce qui semble paradoxal pour beaucoup de ces questions qui ont l'apparence, ou la réputation, d'être difficiles...) »

N'oublions pas — dit encore la préface — de mentionner la présentation irréprochable du livre, auquel l'Imprimerie Gauthier-Villars a donné ses soins habituels et incomparables.

La défense passive, par *Max Hæriger*. (Instructions pour la population civile et le corps de protection passive sur les dangers aéro-chimiques.) Traduit de l'allemand par le Dr Ed. Girardet, médecin de la place d'armes de Lausanne. — B. Wepl et Cie, éditeurs, à Bâle. Prix : Fr. 2.—

A la page 83 de notre numéro du 30 mars 1935 nous avons signalé l'excellent ouvrage de M. Hæriger (« Der zivile Luftschutz »). Il est maintenant traduit en français, pour le bien général du public et pour le bien particulier de la maison Sandoz (calcium-Sandoz, etc.).



RENÉ COUCHEVIN